**« Projet d’appui à la gestion urbaine de la Commune de Jérémie pour la planification et l’accomplissement (URBAYITI) »**

Termes De Référence (TDR)

Pour le Recrutement d’un Prestataire de Services ou d’un(e) Consultant(e) pour la réalisation d’une étude sur la compréhension et la capacité des organismes locaux et internationaux sur l’Accessibilité Universelle et un diagnostic sur l'Accessibilité de la ville de Jérémie et le montage de dossiers techniques servant de ligne de base pour la mise en œuvre du projet Urbayiti.

Financement : Union Européenne via CBM-CARE

**Juin 2019**

## MISE EN CONTEXTE

Ce projet intitulé : Urbayiti: résilience des populations urbaines de Jérémie et des Cayes, se déroulera dans la ville de Jérémie principalement, chef-lieu du département de la Grande Anse. Il se donne pour objectif général d’augmenter la résilience de la ville de Jérémie et vise à poser les bases pour le développement équilibré et inclusif, et le renforcement du tissu socioéconomique, à travers une amélioration physique de l’habitat et un changement comportemental de la population basé sur la conscientisation des risques et opportunités spécifiques à chaque territoire et la prise en charge des aspects fondamentaux de la socialisation ouverte et propice à l’épanouissement des individus.

L’action fait partie d’une stratégie plus globale menée par la Commission Européenne visant un développement urbain plus sain et équilibré, à travers une amélioration de la gestion du territoire et de la gouvernance, une augmentation de la résilience des habitants y compris du point de vue économique, et une amélioration des conditions de vie des populations les plus affectées par l’ouragan Matthew.

## La ville de Jérémie est extrêmement vulnérable de par sa position géographique dans le bassin de la Caraïbe qui l’expose à de nombreux risques naturels tels que séismes, ouragans, tsunamis et pluies dévastatrices. En outre, du point de vue de la structure urbaine, Jérémie souffre d’un manque de planification et d’un niveau de gestion territoriale inadaptée à sa pression démographique actuelle. Il en résulte un développement chaotique qui ne prend pas en compte l’exposition aux dits risques et qui n’est pas associé à une offre adéquate en matière de services de base.

## Le projet cible une série de problèmes structurels, environnementaux, sociaux et économiques enregistrés au niveau de la commune, tout en gardant à l’esprit l’interrelation avec l’environnement et en particulier le territoire collinaire à caractère rural entourant la ville. Toutes les interventions s’inscriront dans le cadre du plan d’aménagement développé par l’ONU Habitat en étroite collaboration avec la Mairie de Jérémie, en s’efforçant de refléter les priorités identifiées à l’échelle urbaine dans une série d’interventions d’amélioration de l’habitat disséminé sur le territoire de la ville.

## Ces actions viseront la rationalisation du tissu urbain, le renforcement de la connectivité, la mitigation, une meilleure capacité de gestion des risques et l’amélioration de l’accessibilité, ainsi que la création et l’amélioration d’espaces publics récréatifs et sportifs et l’accès aux services de base. Des actions visant la réhabilitation et la valorisation du patrimoine historique et naturel, surtout au niveau du littoral, seront accompagnées par des actions de conscientisation sur l’importance de la préservation de ce capital qui, à part sa valeur intrinsèque, pourrait représenter une source de richesse pour le tourisme local et externe.

OBJECTIFS DE L’EVALUATION

Dans le cadre du projet « Urbayiti », l’organisation non gouvernementale CBM International, en consortium avec CARE Haïti, a obtenu un financement de la Commission Européenne pour implémenter le projet « Urbayiti » dont l’objectif général est de contribuer à améliorer la résilience et les conditions de vie des habitants des quartiers précaires de Jérémie, par la mise en œuvre de diverses actions dont l’investissement dans des infrastructures de protection des patrimoines culturels, de parcs sportifs pour enfants, de corridors, de protection des ravines et du littoral afin de les rendre accessibles à tous. Le projet vise ensuite à limiter les dégâts des flux torrentiels en protégeant la population vulnérable aux inondations, glissements de terrain et éboulements.

Dans cette perspective, CBM compte utiliser les services d’un(e) Consultant(e) ayant la capacité d’évaluer le niveau de compréhension des organismes locaux (OCBs, OPHs, DPC, Mairie) et internationaux (ONG) sur la Conception Universelle et de produire un diagnostic sur l’Accessibilité de l’environnement bâti de la ville de Jérémie.

## ROLES ET RESPONSABILITES

1. Evaluer la compréhension et le niveau de connaissance des acteurs des organismes locaux et internationaux en matière d’Accessibilité de Conception Universelle ;
2. Evaluer les initiatives prises par les organismes locaux (Mairie, MTPTC, DPC) et internationaux (ONG) en termes de principes et normes standards d’Accessibilité et Conception Universelle ;
3. Réaliser une étude exploratoire ou un diagnostic partiel de l’Accessibilité de l’environnement bâti de la ville de Jérémie ;
4. Rencontrer les deux parties tout au long de la période de développement des travaux ;
5. Mener toutes les enquêtes et analyses nécessaires pour fournir les livrables conformément aux spécifications convenues dans les délais impartis ; En cas d’insatisfaction sur l’exécution d’un service, CBM se réserve le droit de réclamer totalement ou partiellement le montant versé pour ledit service.
6. Fournir à CBM un rapport synthétique préliminaire et final.

APPROCHE METHODOLOGIQUE

Le/la Consultant(e) ou la Firme recruté(e), travaillera de concert avec le Bureau départemental de la Secrétairerie d’Etat à l’Inclusion des Personnes Handicapées de la Grand ’Anse, la Mairie de Jérémie, le MTPTC et la Protection Civile, CARE, CBM et d’autres partenaires désignés par eux tout au long du processus d’évaluation.

Le BSEIPH et CBM se chargeront de mettre à la disposition du /de la Consultant(e) ou de l’équipe de consultation, un ensemble de ressources techniques nécessaires à la réalisation de l’évaluation tels que : le guide pratique de l’Accessibilité Universelle et la Loi sur les Normes d’Accessibilité de l’Environnement Bâti votée par le parlement d’Haïti et publiée dans le journal Le Moniteur. Toutefois, le/la consultant(e) ou la Firme recruté(e) se chargera de la documentation et de la communication des résultats attendus convenus dans le contrat.

Il /elle devra, en outre, informer la communauté, les membres des réseaux communautaires dans chaque zone d’étude considérée et planifier avec les organismes locaux et internationaux pour la réalisation des ateliers de travail tout en tenant compte des attentes de la communauté relativement à la gestion de la circulation, des espaces de loisir, de l’accès aux logements et de la question d’accessibilité aussi bien que des conseils et recommandations des autorités, en tant qu’entité chargée d’accompagner les différents acteurs intervenant sur le terrain dans le cadre de cette évaluation.

# DOCUMENTS TECHNIQUES LIVRABLES

Le/la Consultant(e) s’engage à fournir des résultats préliminaires en cours de réalisation de chaque étude sur sollicitation de CBM, ainsi qu’à faire une présentation officielle des premiers résultats à mi-parcours. A l’issue de l’étude, devront être transmis à CBM tous types de documents de travail, notamment les bases de données et les documents cartographiques qui pourront être réutilisés dans le cadre de la mise en œuvre du projet Urbayiti à Jérémie.

Le Rapport Final comportera :

1. Un mémoire d’étude de la compréhension des organismes locaux et internationaux sur la Conception Universelle ainsi qu’un diagnostic de l’Accessibilité de l’Environnement Bâti de la ville de Jérémie ;
2. Des fiches techniques comprenant la cartographie des principaux enjeux environnementaux dans la ville :

Voie de circulation et accès aux logements,

Cheminement extérieur aux alentours des bâtiments recevant du public, espace de rencontre pour la collecte de l’eau (source), Espace de loisir/convivialité,

1. Description des aménagements existants,
2. Description des pratiques des habitants de la ville.

# PROFIL RECHERCHE

* Diplôme universitaire en science de l’ingénieur ;
* Expérience dans la conduite d’enquête sur le terrain ;
* Excellente maîtrise des outils informatiques de base (Word, Excel, Outlook, Power point) ;
* Minimum de 3 ans d’expérience dans le domaine de la gestion de projet, du renforcement institutionnel ou du suivi-évaluation de projets ;
* Excellente capacité de communication ;
* Expérience prouvée dans la rédaction de rapport d’évaluation ;
* Bonne maitrise du créole et du français.

Le/la Consultant(e) présentera tous les documents qu’il/elle jugera nécessaires de manière à prouver sa qualification pour le poste : Curriculum Vitae, copie des diplômes et certificats, listes de prestation exécutées sous forme de tableaux, avec références et contacts valides, cartes d’identification nationale et matricule(s) fiscale(s) valide(s), patente et quitus valides… etc.

# DEPOT DE CANDIDATURES

Les personnes ou les firmes intéressées à réaliser ce travail sont priées de transmettre à CBM leurs documents rédigés en langue française dans les 15 jours suivant la publication du présent appel d’offres.

1. L’offre technique devra comporter :
   1. Les qualifications et l’expérience spécifique du/des soumissionnaire(s) dans le domaine des prestations requises ;
   2. La méthodologie proposée, la description détaillée des travaux spécifiques y compris les commentaires sur les termes de référence ainsi qu’un chronogramme d’activités ;
   3. La disponibilité du consultant.
2. L’offre financière : Le/la consultant(e) sera choisi(e) en fonction de la qualité de sa proposition ainsi que du budget proposé pour la fourniture de la prestation.

Seuls les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contactés.

**Veuillez transmettre votre soumission par courrier électronique ou par dépôt de documents aux adresses suivantes :**

CBM / Adresse

10, Rue M. Latortue Delmas 48 (Impasse Avalon, zone Musseau)

Au plus tard le 24/06/2019 à 1 :00 PM.

Courrier électronique à: [kettia.buissereth@cbm.org](mailto:kettia.buissereth@cbm.org)